

Code du module:	FORIF3
Unité capitalisable:	Assemblage d'ordinateurs (ASSOR)
Profession:	Informaticien qualifié
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

<div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">1</div>	<p>L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;">Note maximale: 24</div>
<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti effectue l'assemblage des composants pour constituer un ordinateur de poste de travail en état de fonctionnement en tenant compte des indications spécifiques à l'entreprise, respectivement au client.• L'apprenti connecte des appareils périphériques à des ordinateurs de postes de travail existants.• L'apprenti sauvegarde le système d'exploitation ainsi que les données des utilisateurs en suivant les indications.• L'apprenti installe et configure les paramètres de sécurité de base sur l'ordinateur de poste de travail en suivant les indications spécifiques de l'entreprise. <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.	

2

L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de correction automatique.

SOCLES

- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.

3

L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.

Note maximale: 24

INDICATEURS

- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise de même que les bases du droit du travail.
- L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration.
- L'apprenti s'implique de manière constructive au sein du groupe de travail et il contribue à une ambiance positive au sein de l'entreprise.
- L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.

SOCLES

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.